

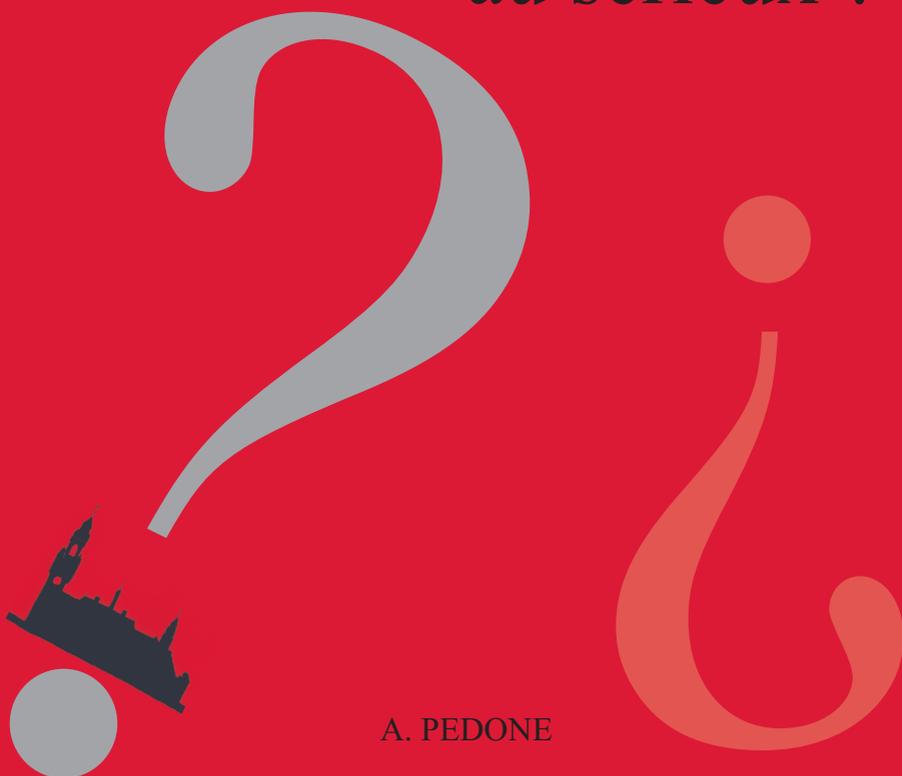
JOURNÉE D'ÉTUDES EN L'HONNEUR DE

PIERRE MICHEL EISEMANN



Faut-il
prendre
le droit
international
au sérieux ?

SOUS LA DIRECTION DE
SARAH CASSELLA
ET LUCIE DELABIE



A. PEDONE

AVANT-PROPOS

Quel que soit son rôle – professeur, chercheur, praticien – ce qui caractérise Pierre Michel Eisemann est une approche particulière du droit international. Prenant appui sur une posture volontiers critique et provocatrice, il s’est constamment attaché à déconstruire ses principales notions, en mettant en lumière la relativité et les limites de ce droit, fortement lié aux relations internationales. Toute tentative de théorisation doit d’abord prendre ses racines dans la pratique des acteurs internationaux.

C’est dans cet esprit que les contributeurs – amis, collègues, anciens étudiants – ont souhaité rendre hommage à la carrière de Pierre Michel Eisemann, chacun à sa manière, en traitant d’un thème discuté, ou plus exactement débattu, avec le dédicataire. Les textes ici regroupés sont autant de témoignages de gratitude et d’amitié qui révèlent qu’au-delà d’une carapace difficile à percer et des nombreux mystères qui entourent l’homme, c’est le caractère profondément humain et fidèle du dédicataire de cette journée qui est honoré.

Il nous reste à renouveler nos plus sincères remerciements à l’ensemble des contributeurs qui ont bien voulu nous faire l’honneur et le plaisir de participer à cette journée ainsi qu’à Hervé Ascensio, Geneviève Bastid Burdeau et Hélène Ruiz Fabri pour leur précieux soutien – et leur complicité – afin que cet événement soit un succès. Merci également à l’équipe de l’IREDIÉS, en particulier à son directeur, Philippe Maddalon, ainsi qu’aux membres de l’UMR de droit comparé pour leur aide dans l’organisation de cette manifestation. Notre reconnaissance va en particulier à Mesdames Catherine Botoko et Sophie Guy qui n’ont pas ménagé leurs efforts pour que tout se déroule au mieux.

Enfin, merci à vous, Monsieur le Professeur, de nous avoir donné envie d’exercer le plus beau des métiers sans pour autant nous prendre trop au sérieux.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| <i>Avant-Propos</i> | 7 |
| <i>Liste des contributeurs</i> | 9 |
| <i>Éléments biographiques</i> | 11 |
| <i>Principaux travaux et publications</i> | 17 |

| | |
|---------------------|----|
| Propos introductifs | |
| Yves DAUDET | 25 |

I. L'ÉTAT EST MORT. VIVE L'ÉTAT !

| | |
|--|----|
| La succession d'États comme moyen de régulation des relations internationales Photini PAZARTZIS | 33 |
| Place et rôle de la France à l'UNESCO : quelques observations à la suite du rapport Janicot Hélène DE POOTER | 41 |
| L'État, le coup d'État et l'Union africaine Abdulqawi A. YUSUF | 67 |
| Ploutocratie et personnalité juridique internationale Franck LATTY | 77 |
| La revanche de l'État dans l'arbitrage transnational Tullio TREVES | 91 |

II. « À LA GUERRE COMME À LA GUERRE ». CONTESTATION ET DROIT INTERNATIONAL

| | |
|--|-----|
| Face à une théorie féministe du droit international, une objection au féminin Aurélie TARDIEU | 99 |
| L'objection à la formation et à l'opposabilité des règles internationales – le volontarisme a-t-il encore un intérêt ? Jean COMBACAU | 109 |
| Saint-Pierre-et-Miquelon : de la guerre de la morue à la bataille de l'or noir Géraldine GIRAUDEAU | 121 |
| Le gendarme se marie. Un conte d'amour, de jalousie et de tromperie Karel WELLENS | 145 |

Table des matières

III. PEUT-ON RIRE DU DROIT INTERNATIONAL ?

| | |
|---|-----|
| <i>Quis custodiet ipsos custodes ?</i> La responsabilité des organisations internationales pour les violations des droits de l'homme Athina CHANAKI..... | 153 |
| « Le silence est d'or » : Réflexions juridiques sur l'espionnage entre États Fabien LAFOUASSE..... | 165 |
| <i>Gentlemen's agreements</i> et autres arrangements informels : la politique au secours du droit international ? Lucie DELABIE..... | 175 |
| L'enseignement du droit international à l'université : quel intérêt ? Saïda EL BOUDOUHI..... | 193 |
| Le bestiaire du droit international (ou la fable de l'animal voulant trouver sa place parmi les hommes et les États) Sabrina ROBERT-CUENDET..... | 201 |

IV. LE DROIT INTERNATIONAL
PEUT-IL SE PASSER DES DROITS DE L'HOMME ?

| | |
|---|-----|
| Témoignage : les droits de l'homme très confidentiels à l'UNESCO Vera EL KHOURY LACOEUILHE..... | 217 |
| Le bon genre. Les organisations internationales côté femmes Evelyne LAGRANGE..... | 223 |
| Quelle efficacité du <i>jus cogens</i> dans la protection des droits de l'homme ? Massimo IOVANE..... | 239 |
| Ambiguïtés de la faveur dans la construction d'un « système » normatif : les clauses de la protection la plus favorable Sarah CASSELLA..... | 245 |

CONCLUSIONS

| | |
|-------------------------------|-----|
| Geneviève BASTID BURDEAU..... | 257 |
|-------------------------------|-----|

ENCORE QUELQUES MOTS...

| | |
|-----------------------------|-----|
| Pierre Michel EISEMANN..... | 263 |
|-----------------------------|-----|

ISBN 978-2-233-00799-5



9 782233 007995

32 €